

Le 8 août 1824, Louis Tattet mourait à Villefranche, à peine âgé de 45 ans, laissant dans sa ville d'adoption le souvenir d'un homme de bien ; toutes les autorités et un nombreux cortège accompagnèrent son corps à Limas, où il avait désiré être enterré. La maison d'horlogerie et d'orfèvrerie qu'avec son beau-père Cuendet il avait fondée, successivement à Lyon et à Villefranche, fut cédée par sa veuve, en juin 1831, à Samuel Campiche, de Sainte-Croix, qui, la même année, devint son gendre, en épousant Louise Tattet. Une correspondance régulière et très intime continua à s'échanger entre la veuve de L. Tattet et la famille de son mari, aux Verrières Suisses, et c'est à cette correspondance que je vais emprunter les fragments qui suivent, relatifs aux événements révolutionnaires de Lyon en 1830 et 1831. Ces faits sont assurément connus, mais il est toujours intéressant de voir comment ils étaient compris et appréciés par les contemporains, surtout par des témoins que leur nationalité étrangère rendait plus impartiaux.

La révolution de juillet avait eu, dans toute la Suisse, une profonde répercussion ; la plupart des cantons réclamèrent des réformes et l'établissement du suffrage universel. Le canton de Neuchâtel, dont dépendait les Verrières, lieu d'origine des Tattet, était à la fois canton fédéral et principauté du roi de Prusse. Quelques réformes accordées furent jugées insuffisantes par le parti républicain, qui exigeait une complète indépendance vis-à-vis de la Prusse. Des troubles sérieux éclatèrent, dégénérant parfois en véritable guerre civile ; c'est à quoi font allusion les lettres de Julie Cuendet-Tattet écrites au moment où une grave crise commerciale faisait éclater à Lyon de terribles insurrections.

« Villefranche, 7 mars 1831.

« Chers Parents et meilleurs Amis,

« ... Je vous remercie des détails que vous nous donnez sur les événements de la Suisse ; nous sommes on ne peut plus satisfaits qu'elle garde sa neutralité, non seulement pour l'avantage que la France y trouve,